

Toiles @ penser

Cahiers d'éducation permanente de

La Pensée et les Hommes

Association reconnue d'Éducation permanente par la Communauté française



Introduire le cours de philosophie dans le secondaire

Dossier n° 2009 – 011 – 004

Connaissez-vous nos publications ?

Nous publions annuellement trois dossiers thématiques et un numéro « Varia ».

Dans sa nouvelle conception, notre revue paraît annuellement sous la forme de trois livres brochés qui comptent chacun environ cent pages et regroupent le point de vue d'une dizaine de spécialistes du sujet traité.

Chaque volume ambitionne de faire le point sur une question relative à la philosophie et à la morale de notre temps ou de traiter en profondeur un sujet qui intéresse les défenseurs des idéaux laïques. Aussi, tout naturellement, nos numéros ont pris place dans la collection « Espace de Libertés » qu'édite le *Centre d'Action Laïque*.

Comment s'abonner à nos publications ?

En effectuant un versement au profit du compte :

000-0047663-36

de La Pensée et les Hommes Asbl

Le prix de l'abonnement annuel s'élève à 25 € (pour trois volumes thématiques et un numéro de « Francs-Parlers ») ou plus pour un abonnement de soutien. Si votre domicile implique un envoi par voie aérienne, majorez s'il vous plaît votre versement de 5 €.

Pour en savoir plus, visitez notre site Internet

<http://lapenseeetleshommes.be>

Les numéros relatifs à l'abonnement pour l'année 2009 seront consacrés aux thèmes suivants

(sous réserve) :

n° 73 – *1834. Les 175 ans de l'ULB*

n° 74 – *Réflexions sur la bioéthique*

n° 75 – *Évolution et créationnismes*

n° 76 – *Francs-Parlers n° 4*

Introduire le cours de philosophie dans le secondaire

Avec la collaboration de Véronique DORTU
Chargée de cours à l'ULG

Introduire un cours de philosophie dans le secondaire, il y a vingt ans qu'on en parle. Aujourd'hui, veille de campagne électorale, le sujet refait surface. Je suis consciente que pareil projet ne peut se réaliser sans un appui politique ferme. Cependant, les raisons scientifiques et éducatives devraient *a priori* et définitivement nous persuader de l'« urgence » d'inscrire cette discipline dans nos programmes scolaires.

C'est d'abord avec Pierre Somville, dans *La philosophie au programme*¹ que j'ai envisagé cette question et puis de manière plus approfondie dans ma thèse de doctorat publiée sous le titre *Les cours philosophiques revisités : une utopie ?*² J'en propose l'introduction en guise d'invitation à réfléchir. Qu'elle s'envisage de manière critique et parvienne à construire ce projet pour lequel j'ai inlassablement décidé de m'engager.

En Communauté française de Belgique, l'enseignement de la philosophie est objet de polémiques.

Aucune commission, aucun débat parlementaire³, aucun rapport, aucun projet de décret n'ont jamais réussi à concrétiser la volonté de créer un cours de philosophie dans le secondaire. Le fatalisme ne me tente guère. Me résoudre à laisser ce débat aux détenteurs du pouvoir ne rencontre pas davantage mon consentement. Mon essai est-il à considérer comme une énième proposition, comme un plaidoyer, un de plus, en faveur d'une discipline que je considère comme honteusement négligée ? Que pourrait-on apporter de plus à un sujet ayant déjà fait couler tant d'encre ?

Dans cette réflexion, il ne s'agit pas de m'exercer à la rhétorique du meilleur argument ou de la meilleure plaidoirie. La méthode sera généalogique, permettant de mettre à jour les raisons des réticences et des échecs successifs. Pour cette fois, il conviendra de pointer du doigt les poseurs de barricades, de celles qui nous forcent et nous contraignent aujourd'hui encore à souffrir des discriminations religieuses dans certaines de nos écoles. Contre ce cloisonnement idéologique et religieux, une entreprise de déconstruction philosophique s'avère des plus efficaces. Elle s'appuiera sur les enseignements du passé, tenant compte de la situation actuelle, et posera ses jalons pour l'avenir.

Ces pages, je les ai écrites loin des partis pris idéologiques. C'est assurément loin d'eux que l'on peut prouver la nécessité de faire philosopher les élèves dans les classes du secondaire. Ma double expérience de professeur de morale et d'assistante en didactique de la philosophie n'a jamais démenti ce constat. Les élèves, malgré tout ce que l'on peut en dire, sont curieux et même demandeurs de philosophie. Certaines activités, par exemple, les défuntés « bibliothèques philosophiques », vont dans le sens d'un intérêt certain manifesté par les adolescents. Or, l'utilité de cet apprentissage, chez nous en tout cas, est parfois considérée comme un simple caprice intellectuel. C'est d'autant plus aberrant que la philosophie bénéficie d'une aura sans cesse grandissante auprès du grand public. Qui n'a entendu parler de la « philo pour enfants », des cafés et autres consultations prétendument philosophiques ? Pour ma part, je ne m'intéresserai qu'à la problématique de l'enseignement secondaire. Je laisse à d'autres, spécialistes, le soin de tableur par exemple sur l'enseignement fondamental. La philosophie pour enfants, inspirée des travaux de Matthew Lipman, connaît un franc succès. Les recherches en ce domaine abondent. Je n'en conteste certainement pas l'importance. Bien plus, j'estime que ces travaux sont tout à fait légitimes si l'on sait qu'ils seront suivis plus tard dans le *cursus* scolaire d'une formation plus approfondie. Chez nous, ce genre d'initiative m'apparaît comme

¹ Labor, Coll. « Liberté j'écris ton nom », 2001.

² Éd. de l'ULG, Coll. « Sociopolis », 2006.

³ Consulter à cet effet le *Rapport introductif* réalisé par Bernadette WYNANTS, portant sur « L'introduction de davantage de philosophie dans l'enseignement que ce soit à court ou à long terme », Parlement de la Communauté française, Session 2000-2001, 131, n° 1.

un porte-à-faux. N'est-il pas en effet dérisoire d'initier à la philosophie à six ans, voire même plus tôt et laisser ensuite en friche pareil champ d'investigation. En France, on peut reconnaître un certain intérêt à toutes ces pratiques philosophiques, car elles ne visent pas à pallier la carence philosophique du système éducatif. La tradition du cours de philosophie en classes terminales y est bien ancrée et bénéficie d'un encadrement didactique rigoureux. Chez nous, les choses sont différentes. Ces pratiques risquent, si l'on n'y prend garde, de pervertir la philosophie en activité strictement ludique – une de plus. La mode est à l'esprit de divertissement foulant aux pieds l'effort intellectuel. Je ne nie pas la nécessité de l'amusement. Je n'en fais pas non plus une exclusivité. Ériger le divertissement en idéal absolu pourrait nous conduire tout droit aux dérives d'un nouvel obscurantisme.

Sans en appeler à une quelconque croisade contre ces méfaits, rappelons-nous seulement et régulièrement son caractère illusoire, dont Dominique Janicaud nous donne toute la mesure: « La philosophie est-elle trop austère pour des jeunes qui veulent s'amuser, danser, s'éclater ? Peut-être... Mais le jour succède à la nuit, le calme au bruit, le sérieux au jeu. La jeunesse doit-elle ne connaître de la vie qu'une de ses faces, au risque de s'effondrer dans la dépression quand elle découvrira les rudes réalités de l'existence ? Le calme, l'esprit critique, le silence doivent-ils lui demeurer étrangers ? Pourquoi s'interdirait-elle plus de curiosité et de responsabilité »⁴ ?

Par ailleurs, et chaque année, les stagiaires que j'encadre, candidats au titre d'agrégé en philosophie, s'étonnent de l'indigence des « réflexes » philosophiques de la plupart des élèves de cinquième et sixième années. Ces derniers en sont-ils responsables ? Le cours de morale n'est pas un cours de philosophie, ceux de religion non plus. Ce n'est d'ailleurs pas ce qui est prévu, même si les plus récentes versions des programmes ont inscrit l'introduction de notions philosophiques comme une nouvelle exigence. Rares sont les enseignants qui y répondent réellement.

Que l'on ne s'y trompe pas. Il n'y a pas, contrairement à ce que certains pensent et écrivent, de cours de philosophie en Communauté française de Belgique. Les cours « dits philosophiques » n'en sont pas. Préférons, dès lors, aux entre-deux hésitants les choix nettement tranchés. L'enseignement philosophique, avec les compétences spécifiques qu'il suppose, ne peut s'envisager autrement qu'en tant que discipline à part entière. Cela signifie, on l'aura compris, la mise entre parenthèses des cours « dits philosophiques ». D'ailleurs et pour coller à la réalité de notre société contemporaine, la plupart des pays qui avaient inscrit un cours de religion dans les grilles horaires de leur *cursus* scolaire l'ont supprimé ou, ce qui est peut-être dans un premier temps plus judicieux, transformé en discipline à option.

Pour comprendre ce point de vue, je procéderai à un état des lieux. Le fait de mettre à jour toutes les raisons pour lesquelles il n'y a pas de cours de philosophie en Belgique nous encouragera à vouloir changer les choses. Là où il y a rupture avec le discours dominant, à tort ou à raison, il y a questionnement, réflexion et donc progrès.

Le pouvoir catholique a particulièrement bien joué pour orienter la politique scolaire à son avantage. Et si les différends entre catholiques et laïques, prenant après l'indépendance de notre pays toutes les allures de combats acharnés, en avaient donné toute la mesure ? Et s'ils continuaient impunément à marquer notre institution scolaire ? Les violentes oppositions à la potentielle création d'un cours de philosophie pourraient ne s'expliquer que par la convergence de différents corporatismes.

Anachronique et contreproductif, voilà comment qualifier dès à présent le cloisonnement des religions en disciplines spécifiques tel qu'il existe dans nos établissements de la Communauté française ou de l'officiel subventionné. Les questions relatives à la laïcité et aux dérives communautaristes serviront de point de départ à une remise en question des choix pédagogiques en matière philosophique. Leur inadaptation aux réalités de notre société contemporaine ne pourra plus se dissimuler longtemps face à des problèmes d'actualité, comme par exemple le port des signes religieux à l'école ou plus généralement la question de la neutralité et du pluralisme.

Qu'en est-il de notre enseignement prétendument philosophique ? Que donne à penser le contenu des programmes de religion ? Quels messages y prédominent sous couvert de développement de l'identité personnelle ? Par crainte d'être taxé d'intolérant, a-t-on jamais remis en question leurs bonnes intentions ?

⁴ *Les bonheurs de Sophie. Une initiation à la philosophie en 30 mini-leçons*, Éd. Encre marine, 2003, p.13.

Il s'agira donc, par le biais de critères strictement définis, d'analyser ces programmes, y compris celui de morale, de manière critique et de débusquer le recours abusif au titre de « philosophique ».

L'intitulé de cet ouvrage n'est pas innocent. Évoquer l'utopie alors que plus d'une centaine de pages d'argumentation suivent pour prouver la nécessité de réformer ce qui existe, n'est-ce pas d'emblée les saper ? Le croire serait vider l'utopie du fonds de passion qui l'anime. En appeler à l'utopie « c'est, en effet, savoir que c'est peut-être impossible [...], mais c'est parce que j'y crois que je peux peut-être faire émerger un certain nombre de choses [...], l'utopie c'est le lieu vers où on veut aller »⁵. C'est en ce sens qu'il conviendra au mieux de lire ces pages. Que l'on ne s'attende pas à y découvrir programme et autres directives pédagogiques propres à un enseignement de la philosophie, mais que l'on s'apprête simplement à une réflexion de fond sur la nécessité d'un apprentissage vraiment philosophique loin de toute passion idéologique et religieuse. Tant par le titre que par ce qui suivra, l'esprit philosophique qui fait usage courant de l'ironie, de la contradiction ou de la provocation, gardera tous ses droits. Cette tendance, qui certes doit être dépassée par une argumentation solide, est un premier remède contre la langue de bois sclérosante et abortive. Mon exercice sera dialectique, traitant les oppositions pour ouvrir un nouvel espace de réflexion. Ce travail n'est ni un syllabus, ni un manuel, ni un code. La philosophie, voire la didactique au sens où je l'entends, se défend de tout esprit de système. Le genre choisi est ainsi celui de l'essai critique. Plus d'une fois le lecteur y percevra les hésitations d'une pensée qui chemine. Cette réflexion, imparfaite et donc perfectible, je l'ai voulue comme une question posée à l'avenir et sur l'avenir.

Que l'on allume la télévision, ou la radio, que l'on ouvre un journal ou un magazine, il n'est pas un jour sans que l'on nous parle d'événements dont l'horreur est souvent liée à l'incompréhension, l'intolérance ou encore la manipulation intellectuelle. Je n'ai pas la naïveté de penser qu'un cours de philosophie puisse résoudre cette misère comme par l'effet d'un coup d'une baguette magique. Mais pour moi, la réflexion philosophique concourt à muscler la pensée. Interroger la vie, la société et tout ce qui est de l'ordre des possibles, c'est déjà prendre conscience ; cette urgence s'impose aux jeunes qui auront à faire le monde de demain. Dès lors, inquiétons-nous qu'aucune structure ne soit mise en place pour donner aux élèves les moyens de comprendre les enjeux de la démocratie contemporaine. Étonnons-nous aussi que l'institution scolaire reste sourde aux grandes questions de l'existence qui impliquent autant le singulier que l'universel.

La formule bateau de la perte de repères des adolescents mérite d'être dépassée. Trop souvent les disciplines littéraires apparaissent comme le dernier bastion d'intellectuels considérés comme en désaccord avec leur temps. Elles sont perçues comme marginales. Le monde et sa réalité ne sont-ils plus à comprendre qu'au travers des flux financiers ? En pareil cas, nous ne nous étonnerons pas de la perte de repères, de la montée des intégrismes en tout genre, voire de l'obscurantisme. Que l'on ne s'y trompe pas, je ne me contente pas de ces discours défaitistes. La société contemporaine nécessite qu'on l'interroge, réclame pour aujourd'hui et pour demain que l'on y forme nos adolescents à un peu plus de critique. Une société démocratique et une école digne de ce nom ne peuvent plus se passer d'un enseignement philosophique. De ce point de vue, le compte rendu de l'enquête réalisée sous l'égide de l'Unesco, *Philosophie et démocratie dans le monde* est particulièrement interpellant, on y lit en effet que « Dans le monde entier, la présence de la philosophie est un baromètre pour mesurer la nature démocratique d'un pays. Les dictateurs expulsent normalement leurs philosophes et ils corrompent la philosophie elle-même »⁶. M'appuyant sur ce constat clairvoyant, je voudrais montrer combien il est pertinent d'envisager une réforme des cours « dits philosophiques » en passant par la mise en place de cours où de véritables compétences philosophiques seraient visées.

Les cours philosophiques tels que je les envisage relèvent d'un apprentissage progressif. Trois disciplines y concourent. Elles se répartissent sur les six années du secondaire, à raison d'au moins deux heures par semaine. Ce point ne sera pas à débattre ici. Dans les deux premières années, prolongement idéal d'ateliers philosophiques qui pourraient se faire dans le primaire, prendrait place un cours d'éducation à la citoyenneté. Il aurait pour finalité la construction de l'identité, idéal d'un mieux-vivre ensemble fondé sur la connaissance de soi. Une bonne perception des limites civiques et morales permettrait de mieux appréhender les significations des droits et des devoirs et serait l'occasion de mettre en exergue l'importance de valeurs et donc de repères. En troisième et quatrième

⁵ Michel TOZZI, *Apprendre à philosopher au cours de morale*, dossier pédagogique édité par Entre-vues, 1999, p. 66.

⁶ Voir *Diotime - l'Agora*, n°5, mars 2000, p. 51.

années, on instaurerait un cours d'histoire des religions. Il aurait pour finalité la construction du principe de tolérance, idéal d'un mieux-vivre ensemble fondé sur le dialogue et la connaissance de « l'autre », condition de possibilité essentielle pour désamorcer les tendances aux communautarismes et aux fondamentalismes en tout genre et pour fonder en raison la compréhension interculturelle. On réserverait enfin un cours de philosophie pour les deux dernières années, dans lesquelles les maîtres mots seraient « développement » et « maîtrise de l'esprit critique ». Sa finalité consisterait dans la construction des valeurs de liberté et de responsabilité, idéal d'un mieux-vivre ensemble fondé sur le travail autour du sens de la vie, qui est, j'insiste, affaire de raison et non de confession.

Chacun de ces cours devrait répondre à une exigence strictement philosophique, que ce soit dans le traitement des données ou de l'esprit qu'il diffuserait. Il va de soi qu'un apprentissage de la citoyenneté n'a rien à gagner d'un message politique. Il doit s'en garder rigoureusement. L'apprentissage des religions envisagé d'un point de vue critique, philosophique et historique, s'interdira tout prosélytisme. Ce qui ne veut pas dire que l'on se terrera dans une attitude de neutralité passive, mais plutôt que l'on donnera la parole au discours pluriel. Le ton y sera à la comparaison. Quant au cours de philosophie, on se laissera plus facilement convaincre que la méthode à y adopter sera nécessairement *sui generis* : analytique, critique et constructive.

Le *cursus* complet, à considérer comme un lent cheminement, contribuerait à la construction d'une personnalité en harmonie avec elle-même. La conscience de ce que signifie le savoir-vivre, la valorisation du patrimoine culturel et la capacité de comprendre et de construire des idées claires, de « reconnaître » des valeurs communes, travaillées par le biais de discussions, d'exercices d'écriture et de lecture, voilà les trois familles de tâches spécifiques aux cours philosophiques.

Chacune des disciplines constitutives de ce que nous aurons maintenant l'habitude d'appeler les cours véritablement philosophiques sera introduite par une question épigraphique, empruntée au programme de morale non confessionnelle, preuve soit dit en passant de sa proximité avec des exigences de type étonnement philosophique. La question « Dans quelle société je veux vivre ? » introduit la première partie consacrée à l'éducation à la citoyenneté. La question « Qu'est-ce que je tiens pour vrai ? » introduit la deuxième consacrée à l'histoire comparée des religions et des cultures et enfin « Quel sens je donne à ma vie ? » présidera à la dernière partie dans laquelle nous traiterons du cours de philosophie.

La formule kantienne « Que puis-je savoir ? – Que dois-je faire ? et – Que m'est-il permis d'espérer ? » trois questions relatives à la condition de l'homme, prévalant aux trois critiques du philosophe, amèneront aussi, bien que reprises dans un ordre différent, le contenu des trois disciplines pour lesquelles je suggère un apprentissage circonstancié. Adapté à mon propos, nous pouvons, nous aussi, y voir l'occasion de sortir d'un certain sommeil dogmatique. Le cours de philosophie en cinquième et sixième répondrait à la question « Que puis-je savoir ? » délimitant le champ de la connaissance. Le cours d'éducation civique répondrait à la question « Que dois-je faire ? », délimitant le champ de la raison pratique. Le cours de diversité culturelle touchant à l'histoire des religions répondrait à la question « Que m'est-il permis d'espérer ? ». Il bien entendu que le contenu de ces cours s'écarterait respectivement des balises strictes imposées par les *Critique de la raison pure*, *Critique de la raison pratique* et *Critique du jugement*.

Modifiant l'ordre fixé par Kant, je partirai, pour les besoins du projet, de la raison pratique, en terminant par la philosophie.

Ses contenus spécifiques abordés philosophiquement réclament, en effet, les prérequis de l'enseignement moral. Loin d'ériger la philosophie en discipline venant couronner l'ensemble des études, comme c'est le cas en France, je l'envisage comme la dernière étape du *cursus* philosophique, sans qu'il faille l'entendre dans le sens d'un terme, d'une fin, d'une ultime pourvoyeuse de réponses. Ce cours serait une dernière porte qu'on ouvre sur le patrimoine culturel de nos civilisations, et non moins sur nous-mêmes. Il serait l'occasion de se poser de nouvelles questions et de formuler de nouvelles remises en question.

Je n'aurai pas recours aux mêmes grilles d'analyse pour démontrer l'égal degré d'importance de ces disciplines. Pour la citoyenneté, je procéderai à une justification par définition ; pour les religions, à une justification par mise en évidence de nouveaux enjeux socio-culturels déterminant la société d'aujourd'hui, et enfin, pour la philosophie, à une justification d'ordre didactique. L'ensemble aura

comme souhait ultime le souci de répondre aux exigences d'une démocratie, encore et toujours en train de se construire.

Belle parole ? Poudre aux yeux ou discours lénifiant cherchant une approbation facile ? Certainement pas. Nous garderons immanquablement en mémoire que tant que l'on touche à la réflexion sur les valeurs, on reste toujours dans l'ordre d'un idéal à atteindre. Au nom d'un principe de tolérance, je pense que des compétences philosophiques doivent se travailler en classe. Accéder à un stade toujours plus sensé, argumenté et mesuré de la pensée nécessite une confrontation préalable au savoir, nourricier du dialogue intérieur en même temps qu'un entraînement à penser par soi-même. Comme nous pourrions le constater, c'est la voie rationnelle qui conduit le plus sûrement à l'élaboration de ce que nous dénommerons dès à présent le « mieux-vivre ensemble ». L'apprentissage du « philosopher » en devient la première des conditions de possibilité.

**Vous souhaitez être tenu(e) au courant
de nos programmes d'émissions
télévisées et radiophoniques ?**

**Rien de plus simple,
renseignez-nous votre adresse de courriel
et nous vous enverrons mensuellement nos programmes détaillés**



La Pensée et les Hommes ASBL

Avenue Victoria, 5 – 1000 Bruxelles

Tél. 02/640.15.20 – Fax 02/650.35.04

secretariat@lapenseetleshommes.be

www.lapenseetleshommes.be

Avec le soutien du ministère de la Communauté française